

***Plaidoyer pour un développement durable et une responsabilité sociale des entreprises (RSE) en Algérie***

***Advocacy for sustainable development and corporate social responsibility (CSR) in Algeria***

**LAZREG Mohammed\***

*Université Sidi Bel Abbes, Algérie*  
[M.lazreg222@yahoo.fr](mailto:M.lazreg222@yahoo.fr)

*Reçu le : 07/04/2020    Accepté le : 23/06/2020    Publié le : 30/06/2020*

---

**Résumé :**

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs. La responsabilité sociale des entreprises ou responsabilité sociétale des entreprises regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable. L'entreprise algérienne devra développer en son sein une culture afférente à la responsabilité sociale et au développement durable. L'objectif principal de notre article est de situer les leviers fondamentaux à mettre en œuvre pour un développement durable et une responsabilité sociale des entreprises en Algérie.

**Mots clés :** Entreprise, Développement durable, Responsabilité sociale des entreprises, Leviers fondamentaux, Normes internationales.

**Abstract:**

Sustainable development is development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own. Corporate social responsibility or corporate social responsibility covers all of the practices implemented by companies with the aim of respecting the principles of sustainable development. The Algerian company will have to develop. The main objective of our article is to locate the fundamental levers to be implemented for sustainable development and corporate social responsibility in Algeria.

---

\* *Auteur correspondant.*

**Key words:** Business, Sustainable development, corporate social responsibility, Fundamental levers, International standards.

### ***Introduction***

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) consiste, pour une entreprise, à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans ses activités opérationnelles et dans la stratégie de management qu'elle met en place. Il s'agit également, pour une société, d'interagir avec les parties prenantes (clients, fournisseurs...) pour intégrer ces préoccupations dans leurs relations.

Pour (Roth, 2012) la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) <sup>1</sup> est une perspective micro-économique du concept de développement durable, elle constitue les principales modalités de réponse de l'entreprise aux interpellations sociétales en produisant des stratégies, des dispositifs de management, de conduite de changement, et des méthodes de pilotage.

L'entreprise responsable est un concept des nations-unies reconnaissant à une entreprise le droit d'obtenir et d'avoir un comportement responsable dans un souci de protéger les hommes et l'environnement. Comme le soulignent (Semaoune, Braham, Khuat, 2015)<sup>2</sup> la RSE suscite aujourd'hui un intérêt croissant à travers le monde et prend appui sur la problématique du développement durable. Cet intérêt pour la RSE ne se limite plus aux cercles universitaires ou économiques et bénéficie désormais d'une audience médiatique croissante : quotidiens et magazines lui consacrent articles, dossiers et débats.

Le développement durable est avant tout un chemin d'apprentissage, une culture que l'entreprise doit acquérir. En fait, la démarche est un élargissement et un approfondissement de la démarche qualité, grâce aux facteurs du long terme, de l'éthique, de la prise en compte de parties prenantes. Les démarches qualité et développement durable ont un lien commun, celui de l'amélioration continue. La mondialisation impose aux entreprises un niveau de performance qui induit une plus grande complexité dans leur pilotage particulièrement du fait de leur croissance, de la diversité de leurs activités et des mutations de leurs contextes environnementales indigne (Toudjine, 2013).<sup>3</sup>

L'Algérie a plongé dans l'après pétrole en juin 2014 avec la chute des prix, il s'agit d'une situation préoccupante car le pays se trouve confronté à une crise.

Aussi et dans ce cadre ; nous considérons que le développement durable peut constituer une alternative pour une croissance économique en Algérie.

**C'est donc un double questionnement qui va structurer notre problématique dans le cadre de notre modeste contribution à travers notre article :**

- Quels sont les grandes lignes directrices afférentes à la revue de la littérature sur le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (RSE) ?
- Quels sont les leviers fondamentaux à mettre en œuvre pour le développement de la culture afférente à la responsabilité sociale et au développement durable de l'entreprise algérienne ?

***Hypothèses :***

- La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept né dans les années 1960. Il désigne la prise en compte, par les entreprises, des préoccupations liées au développement durable dans leurs activités.
- Il existe plusieurs leviers fondamentaux à mettre en œuvre pour le développement de la culture afférente à la responsabilité sociale et au développement durable de l'entreprise algérienne ?

***Les objectifs du thème de notre article :***

Plusieurs objectifs caractérisent notre modeste article :

- Mettre en relief l'importance de la responsabilité sociale de l'entreprise.
- Mettre en exergue le concept de développement durable de l'entreprise
- Mettre en lumière les leviers fondamentaux à mettre en œuvre pour le développement de la culture afférente à la responsabilité sociale de l'entreprise et à son développement durable

***1/ Une brève revue de la littérature ayant trait au concept du développement durable et à la responsabilité sociale des entreprises (RSE) :***

***1.1. Quelques événements significatifs qui ont jalonné la montée en puissance du développement durable :***

(Stephany ,2008)le protestantisme et la culture souligne que <sup>4</sup> anglaise anglo-saxonne ont joué un rôle significatif avec la création des premiers fonds éthiques au début du siècle dernier. Les raisons sont simples, il s'agit de mettre en conformité ses placements financiers et les préceptes moraux de sa religion. Le passage des années (1960) aux années (1970) marque l'émergence de mouvements qui, chacun à sa manière contribue à faire immerger une facette du développement durable. En France, naît médecins sans frontières (M S F), aux U S A, naît «Green Peace».

Au cours de ces années, deux types de phénomènes se développent.

### *1.1.1/ Les fonds de pension et les épargnants :*

Le premier apparaît très éloigné des préoccupations qui seront, celle du développement durable : les fonds de pension qui voient le jour aux U S A. Ils ont la vocation à assurer la retraite des salariés et mobilisent des masses financières qui deviennent énormes et pèsent de plus en plus sur les marchés financiers comme sur la vie des entreprises.

### *1.1.2/ Les premières catastrophes écologiques :*

Pour la première fois, elles ont un fort écho dans les sociétés Occidentales, et la responsabilité de l'entreprise est clairement définie. Le drame **Bhopal** avec **Tchernobyl**. Bhopal en Inde est sans aucun doute, la catastrophe industrielle la plus lourde de conséquence dans le monde et qui a déclenché un début de prise de conscience dans l'industrie chimique.

### *1.1.3/ La première convergence : 1987-1992*

Les fonds éthiques ou ce que l'on ne nomme pas encore : investissement socialement responsable (**I S R**) d'une part et le mouvement écologique d'autre part vont converger entre 1987 et 1992. Ces dernières acquièrent une certaine légitimité notamment du fait, de l'entrée des «verts» au sein de coalitions gouvernementales dans plusieurs pays Européens.

### *1.1.4/ La seconde convergence : 1992 à nous jours*

Des acteurs majeurs de l'économie entrent en lice. Les multinationales et le mouvement syndical. Ainsi, la décennie 1990 marque les pas décisifs vers une approche intégrative qui se traduit par l'usage du terme «développement durable».

### ***1.2/ La responsabilité sociale d'entreprise :***

La responsabilité sociale des entreprises n'est pas un phénomène nouveau. Au 19<sup>e</sup> siècle déjà, des patrons, soucieux d'endiguer des mouvements contestataires, ont occupé une place prise plus tard par les pouvoirs publics. Assurant l'éducation des enfants des travailleurs, une prise en charge minimale des soins de santé ou les distributions charitables, ces patrons paternalistes savaient aussi qu'il était de leur intérêt d'anticiper toute velléité revendicative.

Le concept de RSE est né suite aux demandes émanant d'associations écologiques et humanitaires qui exigeaient une meilleure prise en compte des impacts sociaux et environnementaux dans les activités des entreprises.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un concept né dans les années 1960. Il désigne la prise en compte, par les entreprises, des préoccupations liées au développement durable dans leurs activités. La RSE consiste, pour une entreprise, à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans ses activités opérationnelles et dans la stratégie de [management](#) qu'elle met en place. Il s'agit également, pour une société, d'interagir avec les parties prenantes (clients, fournisseurs...) pour intégrer ces préoccupations dans leurs relations.

#### ***1.2.1/ Quelques définitions ayant trait à la responsabilité sociale des entreprises :***

En 2001, dans son livre vert sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), l'Union Européenne propose la définition suivante de la RSE : "l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes". Les politiques des entreprises en faveur du handicap, de la parité ou de la préservation de l'environnement (gestion durable des déchets, plateformes de covoiturage pour réduire les émissions de gaz à effet de serre) sont quelques exemples d'actions entrant dans le cadre de la RSE.

(Yedder, Zaddem, 2013)mettent en lumière que la RSE restée <sup>5</sup> jusqu'alors un phénomène quasi-exclusivement nord-américain et perçue dans ce contexte comme une entrave à la logique libérale. Par la suite, la RSE connaîtra un regain d'intérêt en redevenant un phénomène de plus en plus présent sur la scène politique et économique en ce début de siècle. En Europe, on a commencé à s'intéresser à la RSE dès le milieu des années 1990 suite aux actions des organismes de la société civile à l'encontre des entreprises ayant causé un tort environnemental ( Shell,

Total,...), social (Danone, Renault.....), ou sociétaire (Parmalat, Vivendi,...). D'un autre côté, le regain d'intérêt pour la question s'est accentué à partir du début des années 2000 aux Etats-Unis avec les faillites touchant de grands groupes américains (Enron, Arthur Anderson, Worldcom, Xerox....). Il y a donc deux éléments qui expliquent le regain d'intérêt pour la RSE : La montée de la société civile, d'un côté, et les scandales financiers des grandes entreprises, de l'autre.

### ***1.3/ La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) : une norme internationale***

Au niveau international, la norme ISO (International Standardisation Organisation) (Organisation Mondiale de Normalisation) 26 000 pose les standards de la démarche RSE et donne aux entreprises souhaitant s'engager dans la démarche les lignes directrices. Cette organisation propose sa définition de la RSE : "la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent [...]". Pour la norme ISO 26 000, la RSE doit aborder sept points principaux :

- la gouvernance de l'organisation, les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs, les communautés et le développement local.

Dans la mesure où cette norme contient des lignes directrices et non des exigences, elle ne donne pas lieu à une certification, contrairement à certains aspects qu'elle traite (Carrol A, 1979).<sup>6</sup>

#### ***1.3.1/ La RSE : une norme internationale***

(Capron, 2009) met en exergue la définition proposée par la <sup>7</sup> norme ISO 26000 qui a pour mérite de faire un compromis entre les différentes conceptions existantes en cherchant à inclure les points majeurs de chacune d'entre elles. Ainsi, toute organisation désirant entamer une démarche d'intégration de sa responsabilité sociétale doit impérativement de garder en tête ces différents paradigmes, particulièrement les organisations qui œuvrent à l'échelle internationale.

### **1.3.2/ La mise en œuvre de la RSE :**

La démarche de Responsabilité sociale des entreprises se traduit de différentes manières dans les entreprises. Il ne s'agit pas uniquement d'actions visant à préserver l'environnement. La démarche concerne également toute initiative visant à développer l'égalité salariale, le bien-être au travail, le mécénat culturel, etc.

En France par exemple, l'entreprise peut **faire reconnaître sa démarche RSE** grâce au label "Lucie". Cette certification se base sur les principes de la **norme ISO 26 000**. L'évaluation est réalisée par AFNOR Certification, Bureau Veritas ou Vigeo Eiris. Un comité de labellisation composé d'experts indépendant attribue ensuite le label.

## **2/ La relation entre la RSE et le développement durable (DD) :**

(Stephany, 2008) souligne que le développement durable <sup>8</sup> consiste pour une entreprise à assurer un développement par une approche globale de la performance, maintenu dans le temps et résistant aux aléas, respectueux d'un système de valeurs explicité, impliquant différents acteurs internes et externes, dans une logique de progrès continu.

Lorsqu'on parle aujourd'hui en Europe de responsabilité sociale des entreprises (RSE), c'est le concept de développement durable (DD) qui lui est immédiatement associé. Il existe un consensus sur le continent européen pour définir la RSE comme « la contribution des entreprises au développement durable. Que ce soit dans les discours managériaux, dans les prises de position des ONG, les publications académiques, les dispositifs de normalisation, les textes et rapports émanant des autorités publiques, la responsabilité de l'entreprise est actuellement indissociable de la locution « développement durable (DD) ».

### **2.1/ Quelques normes internationales :**

Les principes et standards ont une portée plus large que le périmètre de l'entreprise.

Aussi, l'ensemble des efforts de normalisation qui se manifestent depuis quelques années provient de l'extérieur de l'entreprise en Occident.

En ce sens, que des organisations internationales, des associations professionnelles, des agences de notation sociale, des **ONG**, cabinet d'audit ou de conseils donnent des propositions.

Le contexte actuel pousse à standardiser les systèmes de management. Un repérage des principaux standards et instances autour desquels convergent les critères d'évaluation ou de gestion des entreprises s'imposent. Citons quelques-uns parmi les normes et standards :

- *ISO: (l'international standards organization)* a produit la série 14000 consacrée à la gestion de l'environnement. La gamme de l'ISO est déjà mise en œuvre dans de nombreuses grandes entreprises. C'est l'entreprise, elle-même qui définit ses objectifs.

Dans le tableau ci-après, nous reproduisons les principes et standards qui régissent la gouvernance globale de l'entreprise.

**Tableau N° 01 : les principes et standards qui régissent la gouvernance globale de l'entreprise**

<i>Niveau gouvernance</i>	<i>Norme ou standard</i>	<i>Contenu</i>
- <b>Générale</b>	ISO 9000 AA 1000 Global compact GRI	Qualité des produits. performance globale ISEA. Référentiel de l'O N U Référentielle de Reporting
- <b>Ressources internes</b>	ISO 14000 Investor in people	Management de l'environnement. Gestion des personnels (G.BRETAGNE) Déclaration d'éthique des affaires anti-corruption
- <b>Parties prenantes externes</b>	E M A S S A 8000 EF Q M	Eco- audit Européen. Respect des travailleurs selon L'OIT

*Source : Stephany. D : Développement durable et performance de l'entreprise. Editions Liaisons ; Paris, 2003, pp 65- 82.*

### **2.2/ L'intégration du développement durable (DD) dans la RSE :**

(Bressy, Konkyt, 2008)<sup>9</sup> considèrent que les investissements socialement responsable sont ceux qui prennent en compte l'impératif du développement durable. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) et le développement durable (DD) comportent une dimension éthique, liée à des normes de comportement ou des principes, et une dimension analytique, liées aux interactions de l'entreprise avec le système de référence : la société pour l'un et l'environnement naturel pour l'autre.

**Le DD et la RSE couvrent les objectifs sociaux, environnementaux et économiques. Aussi, nous considérons que la**

*responsabilité sociale de l'entreprise est étroitement liée au développement durable. L'éthique est le trait d'union en la matière.*

### ***3/ Les leviers fondamentaux à mettre en œuvre pour un développement durable et une responsabilité sociale de l'entreprise algérienne :***

La construction de l'économie de marché en Algérie va se traduire par un ensemble de contraintes et d'exigences que les entreprises algériennes doivent intégrer pour survivre et réussir entre autres : le développement durable. La logique du développement durable conduit à repenser les modes d'actions publiques traditionnelles. Par la même, elle ouvre un champ d'innovation pour la gestion des ressources humaines qui devra faire preuve d'une certaine imagination pour impulser de nouvelles relations entre les acteurs et les territoires. Dans les systèmes culturels favorables au changement, les dirigeants sont à l'affût des fluctuations du contexte et modifient les stratégies et les politiques en conséquence, pour que l'entreprise ne perde pas contact avec le marché, ils privilégient les individus et les processus créateurs de changement et plus particulièrement la capacité de l'encadrement à conduire les réformes.

#### ***3.1/ L'apprentissage de la démarche de la responsabilité sociale et du développement durable par l'entreprise algérienne :***

Il n'y a pas de meilleure voie, et encore moins de recette pour engager l'entreprise algérienne vers le développement durable. Même si l'environnement constitue une porte d'entrée. Le développement durable est avant tout un chemin d'apprentissage, une culture que l'entreprise doit acquérir. En fait, la démarche est un élargissement et un approfondissement de la démarche qualité, grâce aux facteurs du long terme, de l'éthique, de la prise en compte de parties prenantes. Les démarches qualité et développement durable ont un lien commun, celui de l'amélioration continue. (Toudjine, 2013)<sup>10</sup> explique que la mondialisation impose aux entreprises un niveau de performance qui induit une plus grande complexité dans leur pilotage particulièrement du fait de leur croissance, de la diversité de leurs activités et des mutations de leurs contextes environnementales indique

### ***3.1.1/ Les impératifs de conduite :***

Le développement durable et la RSE doivent reposer sur des impératifs, en ce sens ; l'entreprise algérienne doit mettre en œuvre un système de management du développement durable permettant d'offrir une vision et de développer des produits et services reflétant les engagements de l'entreprise concernant sa responsabilité globale. L'entreprise algérienne doit défendre un profil élevé et visible, et d'être un acteur du développement durable comment ?

- En développant une conscience de responsabilité auprès des managers en leur ouvrant l'opportunité d'apprendre pour eux même ;
- En intégrant le développement durable dans les objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'entreprise.
- En ayant des objectifs clairs et une bonne gouvernance d'une part, d'autre part en développant une bonne capacité d'analyse et de mesure et une capacité d'innovation, de créativité et d'initiative ;
- En mettant en œuvre la capacité de dialogue et l'association en interne du management des ressources humaines, de l'hygiène, de la santé, de la qualité, de la sécurité et de l'environnement , un processus d'amélioration continue et la prise en compte du cycle de vie des produits et services et un engagement éthique.

### ***3.1.2/ La gestion des ressources humaines en Algérie : Vecteur pour un développement durable***

La gestion des ressources humaines doit permettre à l'organisation de disposer d'individus compétents et qualifiés au bon poste. Cela s'appuie sur l'identification des besoins, sur des actions de recrutement et sur une politique de formation souligne (Alary ,2010).<sup>11</sup> Dans toute structure l'individu tient une place prépondérante car il est le sujet de la connaissance, il est porteur d'une partie d'un ensemble que l'on entrevoit à travers le groupe. Il représente, l'intelligence dans son affirmation sociale en particulier par son comportement vis-à-vis du savoir, de ses aptitudes qui touchent aux capacités relationnelles et à la coopération. L'attitude de l'individu est source de connaissance par le fait qu'il l'a créé et la transmet dans son environnement professionnel .La théorie du capital humain part du constat que la richesse produite, n'est que partiellement fonction des grandes variables classiques que sont le capital et le travail. Cependant, différents économistes, ayant ensuite ajouté l'influence des actifs immatériels, qu'il s'agisse du potentiel de

recherche et développement ou plus globalement des compétences détenues au sein de l'entreprise.

Ainsi, une économie responsable est concernée par la manière dont les ressources sont utilisées au service du bien-être des populations aujourd'hui et demain. Les pouvoirs publics et les opérateurs économiques savent à présent que c'est de la combinaison et de l'articulation des capitaux, du savoir et du capital humain que dépend, désormais, la construction des avantages compétitifs progressivement substitués ou ajoutés aux avantages comparatifs naturels. A ce titre, les dépenses de recherche d'aujourd'hui sont les investissements de demain et la valeur produite d'après-demain avec les emplois qui vont avec (Mekideche ,2008).<sup>12</sup>

### ***3.1.3/ Lien entre la gestion des ressources humaines (GRH) et la RSE :***

Au niveau managérial, il convient de noter les liens de plus en plus confirmés entre GRH et RSE, notamment avec l'impact des questions centrales dont trois concernent directement les politiques de gestion des ressources humaines :

- Les droits de l'homme (discriminations, droits au travail, droits civils, politiques économiques et culturels....);
- Les relations et conditions de travail (dialogue social, santé, sécurité au travail, développement du capital humain...);
- La gouvernance de l'entreprise.

### ***3.1.4/ La recherche et développement : Une nécessité vitale pour un développement durable***

C'est au travers de cette activité que se diffuse le progrès technique, source de développement et de progrès de sociétés contemporaines. La rupture technologique qui vient d'intervenir sous l'effet de la révolution du numérique et de celle de la biotechnologie est née de la recherche et développement (R-D) mais influence profondément son avenir. La recherche et développement est le processus rationnel qui assure le passage de la connaissance à la réalisation technique. L'aboutissement du processus de recherche et développement modifie profondément l'orientation de l'entreprise, sa position dans un environnement concurrentiel, c'est-à-dire sa stratégie. Selon les chiffres publiés par les institutions comme l'OCDE, le FMI, la banque mondiale, le total des investissements consacrés en

matière de recherche et développement dans le monde se situe pour 2012 autour de 1402 milliards de dollars : les USA se prévalent de la première place avec 436 milliards de dollars, dont 280 milliards de dollars injectés par le secteur privé. La Chine a réussi à se placer à la deuxième place, avec 199 milliards de dollars indiqués (Bensalhi, 2012).<sup>13</sup>

### ***3.1.5/ Veille et intelligence économique : des enjeux majeurs pour un développement durable***

Depuis quelques années, avec l'évolution importante d'Internet, la masse d'information disponible est de plus en plus grande et diverse dans tous les domaines. Cette mutation est liée à l'avancement des technologies de l'information et plus particulièrement des télécommunications qui au cours de la dernière décennie, ont bouleversé la façon de travailler, de réfléchir, et de réagir. Toute stratégie de recherche et développement s'appuie sur l'analyse des informations scientifiques et techniques dont l'entreprise a besoin pour sauvegarder, optimiser et enrichir son patrimoine immatériel (Bernaoui, 2016).<sup>14</sup>

(Fontanel M et Fontanel J, 2013) expliquent que l'intelligence économique propose de s'approprier tous les renseignements utiles concernant l'environnement et les savoirs et savoir-faire des entreprises. Le possesseur de l'information peut mieux informer sa décision et la rendre plus rigoureuse, plus cohérente, plus pertinente au regard de ses objectifs. Les procédures rigoureuses, plus cohérentes, plus pertinentes au regard de ses objectifs. Les procédures de veille proposent la recherche et l'acquisition d'informations pertinentes : détection et accès aux sources. Il existe plusieurs types de veille qui correspondent à des domaines d'observation différentes, l'intelligence économique étant le stade supérieur de l'ensemble des procédures de veille engagées par les entreprises.

### ***3.1.6/ L'économie fondée sur la connaissance (EFC) : Levier d'action pour l'émergence du développement durable***

La méconnaissance de l'importance de l'immatériel de l'entreprise constitue à la fois un handicap, mais également un gisement de création d'emplois inexploité. Une enquête auprès d'un échantillon de PME en Algérie montre que près de la moitié (44%) n'ont aucun investissement dans l'immatériel. La plupart des entreprises et notamment les PME ne disposant pas de services de R-D. À titre comparatif, les PME Françaises consacrent entre 3% et 4% de leur chiffre d'affaires à la dépense en R-D

et participent entre 10% et 20% au PIB., la Finlande (58%), La Suède (37%), les USA (30%) ; l'Allemagne (30%) et le Japon (22%)<sup>16</sup> souligne (Djefflat, 2014).

La maîtrise de la science et de la technologie est une des aspirations majeures et vitales de notre pays, dans la mesure où elle constitue la principale clé d'entrée dans le monde du développement économique et social. Une économie qui investit beaucoup dans la recherche a plus de chances d'obtenir une forte croissance économique que celle qui y investit fort peu, notent également (Biales, Leurion et Riveaud, 2007).<sup>17</sup>

Pour (Lamiri, 2013) l'économie de la connaissance comprend<sup>18</sup> des pans entiers des activités d'un Pays. On y inclut la formation (longue durée et recyclage), les TIC, la recherche et développement, l'innovation, la communication, les industries de l'expertise et du conseil etc. L'économie de la connaissance est comme le sang qui irrigue le corps humain. Elle contribue à améliorer la productivité de tous les autres secteurs. Elle constitue un facteur clé de succès incontournable pour les nations qui souhaitent accéder à l'émergence puis au développement.

### ***3.2/ La RSE et sa mise en œuvre en Algérie :***

La démarche de Responsabilité sociale des entreprises se traduit de différentes manières dans les entreprises. Il ne s'agit pas uniquement d'actions visant à préserver l'environnement. La démarche concerne également toute initiative visant à développer l'égalité salariale, le bien-être au travail, le mécénat culturel, etc.

(Ouaret, 2012) nous informe qu'en Algérie, compte tenu du<sup>19</sup> respect des normes environnementales, il existe une légère hésitation quant à la fixation des entreprises algériennes dans l'une ou l'autre approche de la RSE. On note principalement la présence d'actions philanthropiques de la part de quelques multinationales opérant en Algérie ; à l'instar Henkel, Danone, Peugeot, Carrefour, Renault, Société générale, Michelin... qui, en plus des emplois qu'il offre aux citoyens fait des dons de doute nature notamment dans les communes urbaines et aux clubs sportifs.

En Algérie, les pratiques de la RSE en pleine croissance depuis plusieurs années déjà, témoignent d'un intérêt crucial pour les entreprises de tous secteurs confondus. La mondialisation et l'ouverture internationale obligent les entreprises à porter un intérêt à cette

problématique et à s'identifier par rapport aux dispositifs internationaux de management. Ainsi, la RSE constitue une source de compétitivité de l'entreprise algérienne. L'intégration de la question de la RSE au sein des entreprises, dans les pays développés a été largement traitée dans les pays émergents.

(Chentouf, 2008) i possède souligne que l'Algérie est un pays qu'<sup>20</sup> l'ensemble des caractéristiques d'un pays en voie de développement (une économie dominée par un secteur majeur, celui de l'hydrocarbure, un taux de chômage élevé notamment chez les jeunes, une situation économique fragile, etc....).

Il faut souligner que plusieurs limites font obstacle à un développement d'une démarche RSE en Algérie on peut citer dans les points suivants :

- L'absence d'un encadrement réglementaire ;
- Un reporting social et environnemental et un marché de consulting en la matière en Algérie ;
- L'importance des coûts pour l'adoption des normes standards ou certification ;
- La négligence des droits des travailleurs, et de la protection de l'environnement à cause des déséquilibres dans les mesures gouvernementales ;
- Les défaillances de la mise à niveau et de certification ;
- Les menaces du réseau informel et la contrefaçon ;
- Un manque d'intérêts de la part des organisations professionnels ;
- Un niveau de syndicalisation faible dans les entreprises privées ;
- Un retard de mise en place des indicateurs de l'économie de marché dû à la récente transition 'une économie administrée vers une économie de marché ;
- Une culture d'entreprise qui n'incite pas à consulter les parties prenantes de celle-ci

### ***Conclusion :***

Arrivé à la fin de notre article, nous tenterons de mettre en exergue une synthèse des principaux résultats.

Pour l'entreprise algérienne le développement durable et la RSE nécessite des leviers fondamentaux à mettre en œuvre que nous avons mis en exergue dans notre contribution. Le milieu dans lequel évolue l'entreprise, n'est plus un univers clos. En effet, la répartition des rôles entre une entreprise centrée sur l'efficacité productive et la satisfaction

des besoins solvables a atteint ses limites. La question du long terme est devenue un problème d'actualité.

La prise en compte du long terme ne doit pas être vue comme un abondant des enjeux de court terme. Nous pensons que la recherche de l'avantage compétitif devra reposer également sur la capacité des acteurs économiques à apporter des réponses globales dans leur sphère de responsabilité. Il demeure bien entendu pour l'entreprise de ne pas délaisser sa fonction première : la satisfaction des besoins matériels et immatériels via le marché mais plutôt de l'enrichir. De ce fait, une redéfinition des conditions d'obtention de la performance et son amélioration continue est également nécessaire. Aussi, le développement durable et la responsabilité sociale demeurent des enjeux majeurs pour l'entreprise algérienne.

### ***Bibliographie :***

- Alary Am, Management des organisations, Berti Ed, Alger, 2010.
- Bensahli. M, Le monde en crise, les dérives de la finance. Casbah Editions, Alger, 2012.
- Bernaoui R, Veille et intelligence économique; OPU, Alger, 2016.
- Biales M, Leurion R, Riveau JL, L'essentiel sur l'économie. Berti Edition, Alger, 2007.
- Bressy G et Koukyt, Management et économie d'entreprise, Editions Dalloz ; Paris, 2008.
- Capron M, Responsabilité sociale d'entreprise, L'Encyclopédie du développement durable, 2009, p14
- Stephany D, Développement durable et performance de l'entreprise. Editions Liaisons ; Paris, 2008.
- Carrol A, «Athree dimensional conceptual model of corporate performance », Academy of Management Review, 1979.
- Chentouf Taleb, l'Algérie face à la mondialisation, conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, Africain books collectifs. Codesria, Sénégal, 2008.
- Djeflat A, L'intégration économique Maghrébine : Un destin obligé ; Editons Anwar El Maarifa, 2014.
- Fontanel M, Fontanel J, Entrepreneuriat. PME durables et réseaux sociaux. Editions L'Harmattan, Paris, 2013.

- Lamiri A, La décennie de la dernière chance. Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ? Ed. Chihab, Alger, 2013, p58.
- Mekideche M, L'économie algérienne à la croisée des chemins. Editions Dahleb, Alger, 2008.
- Ouaret A, Les dirigeants face à la performance de leurs entreprises. Editions Alger Livres ; Alger, 2009.
- Roth F, La responsabilité sociale des entreprises, Ed Berti, 2012.
- Semaoune K, BrahamiM ,Khiat A, La contribution des ressources humaines comme levier de pilotage de la RSE des PME algériennes, Editions Dar El Adib Oran, 2015.
- Stephany D, Développement durable et performance de l'entreprise. Editions Liaisons ; Paris, 2008.
- Toudjine A, La pratique du contrôle de gestion, OPU, Alger, 2013.
- Yedder, Zaddem, La Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), Editions Liaisons ; Paris, 2013

---

<sup>1</sup> Roth F, La responsabilité sociale des entreprises, Ed Berti, 2012, p 9.

<sup>2</sup> Semaoune K, BrahamiM ,Khiat A, La contribution des ressources humaines comme levier de pilotage de la RSE des PME algériennes, Editions Dar El Adib Oran, 2015, p 168.

<sup>3</sup> Toudjine A, La pratique du contrôle de gestion, OPU, Alger, 2013, p 89.

<sup>4</sup> Stephany D, Développement durable et performance de l'entreprise. Editions Liaisons ; Paris, 2008, p 112.

<sup>5</sup> Yedder, Zaddem, La Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), Editions Liaisons ; Paris, 2013, p 168.

<sup>6</sup> Carrol A, «Athree dimensional conceptual model of corporate performance », Academy of Management Review, 1979.

<sup>7</sup> Capron M, Responsabilité sociale d'entreprise, L'Encyclopédie du développement durable, 2009, p 148.

<sup>8</sup> Stephany D, Développement durable et performance de l'entreprise. Editions Liaisons ; Paris, 2008, p152.

<sup>9</sup> Bressy G et Koukyt, Management et économie d'entreprise, Editions Dalloz ; Paris, 2008, p 146.

<sup>10</sup> Toudjine A, La pratique du contrôle de gestion, OPU, Alger, 2013, p138.

<sup>11</sup> Alary Am, Management des organisations, Berti Ed, Alger, 2010, p 59.

<sup>12</sup> Mekideche M, L'économie algérienne à la croisée des chemins. Editions Dahleb, Alger, 2008, p 124.

<sup>13</sup> Bensahli. M, Le monde en crise, les dérives de la finance. Casbah Editions, Alger, 2012, p 101.

<sup>14</sup> Bernaoui R, Veille et intelligence économique ; OPU, Alger, 2016, p 36.

<sup>15</sup> Fontanel M, Fontanel J, Entrepreneuriat. PME durables et réseaux sociaux. Editions Le Harmattan, Paris, 2013, p 246.

<sup>16</sup> Djefflat A, L'intégration économique Maghrébine : Un destin obligé ; Editions Anwar El Maarifa, 2014, p 104.

<sup>17</sup> Biales M, Leurion R, Riveau JL, L'essentiel sur l'économie. Berti Edition, Alger, 2007, p 168.

<sup>18</sup> Lamiri A, La décennie de la dernière chance. Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ? Ed. Chihab, Alger, 2013, p58.

<sup>19</sup> Ouaret A, Les dirigeants face à la performance de leurs entreprises. Editions Alger Livres ; Alger, 2009, p38.

<sup>20</sup> Chentouf Taleb, l'Algérie face à la mondialisation, conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, Africain books collectifs. Codesria, Sénégal, 2008